

Projet photovoltaïque à BOYER (71)

Bonjour,

Pour faire suite à votre demande, veuillez trouver ci-après les compléments demandés dans votre précédent mail, dans le cadre de l'instruction de cas par cas de notre projet photovoltaïque à BOYER (71). Nous avons repris les questions de votre précédent mail une à une et apporté le maximum d'éléments en notre possession actuellement. La demande est transmise comme demandé à l'adresse mail dee.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr.

- **Ajouter la puissance prévue pour votre installation :**

La puissance totale du projet est de 0,998 MWc, soit **998 kWc**.

- **Préciser le calendrier des travaux (période de l'année et durée) :**

La durée prévisionnelle des travaux est au total de **4 mois**, la date de construction n'est à ce jour pas fixée. En effet, elle dépendra de plusieurs facteurs qui sont : financement du projet, disponibilité du raccordement etc...

- **Préciser la longueur des câbles entre structures :**

Cet élément n'est pas connu par nos équipes techniques à ce stade du projet, les standards dans le domaine seront respectés.

- **Préciser si l'installation photovoltaïque sera raccordée à une ligne haute tension ou à un poste source :**

Il est prévu que l'installation photovoltaïque soit raccordée sur les lignes hautes tensions à proximité du site. Le raccordement n'est pas encore fixé définitivement à ce stade, les discussions avec Enedis sont toujours en cours.

- **Préciser le nombre de panneaux prévus, les caractéristiques de ces panneaux (hauteur minimum, hauteur maximum, inclinaison), espacement entre les tables :**

Le nombre de panneaux prévus est de **1 584**.

Ces panneaux sont de dimensions 1 134mm*2 465mm, de hauteur minimale **1,1 m** et de hauteur maximale **2,98 m**, d'une inclinaison de **22 degrés** par rapport au sol, enfin l'espacement entre les tables est de **3 m**.

- **Pour les pistes (lourdes et légères), merci de préciser la longueur, la largeur et les matériaux qui seront utilisés (enrobés, GNT (grave non traité) ou enherbé/perméable...) :**

La première piste prévue fournit un accès au site, sa longueur est de **150,98 m** et sa largeur d'environ **5 m** (plus large à l'entrée) ; la deuxième piste prévue entoure le projet, elle est située le long de la clôture, ses dimensions sont **392,5 m de longueur et 5 m de largeur**. Une aire servant au parking et au retournement des engins est prévue sur une surface de **756 m²** (voir pièce-jointe « BOYER_CALEPINAGE »). Ces espaces (pistes et aire de retournement et parking) sont recouverts d'une couche de stabilisé de couleur claire sur une épaisseur d'environ 20 cm. Cette couche sera soigneusement réglée et compactée. Elle **restera perméable** afin de ne pas modifier les écoulements hydrauliques.

Projet photovoltaïque à BOYER (71)

- **Préciser la hauteur et la longueur de la clôture :**

- La hauteur prévue pour la clôture est de **2 m** et sa longueur prévue est de **454 m**.
- Passages de la faune : des **passages pour la petite faune** seront aménagés.

- **Préciser la gestion des eaux pluviales du site :**

Sous les panneaux, la gestion des eaux pluviales n'est pas nécessaire comme pour les autres projets de ce type (centrale au sol). Concernant la gestion des eaux au niveau des pistes et de l'aire de retournement et parking, la gestion des eaux est naturelle puisque les surfaces sont **perméables**.

- **A quoi correspondent les 1.49 ha ? :**

Ce chiffre est une erreur semble-t-il, il n'a pas de correspondance avec un élément du projet, la surface clôturée du projet au sol étant de **1,1083 ha**.

- **Préciser la superficie totale des parcelles cadastrales concernées par le projet (et leurs référence cadastrale) :**

La superficie totale des parcelles cadastrales concernées par le projet est de **19,3 ha**. Les parcelles cadastrales concernées sont : D39 (2,9 ha) et D62 (16,4 ha). Seul 1,1083 ha de ces parcelles est concerné, soit seulement 5,76 % de leur surface, correspondant à la partie non boisée de ces parcelles cadastrales.

- **Préciser la superficie de l'emprise du projet (surface projetée des panneaux + postes + pistes et citerne) :**

Ces données sont résumées sur la figure en pièce-jointe nommée « BOYER_CALEPINAGE ».

Surface projetée des panneaux : 4 427,77 m²

Surface piste d'accès : 866 m²

Surface piste intérieure : 1 963 m²

Surface parking et aire de retournement (qui inclut les postes et la citerne) : 756 m²

En sommant ces surfaces, nous obtenons la superficie de l'emprise du projet (surface projetée des panneaux + postes + pistes et citerne) : **8 012,77 m²**

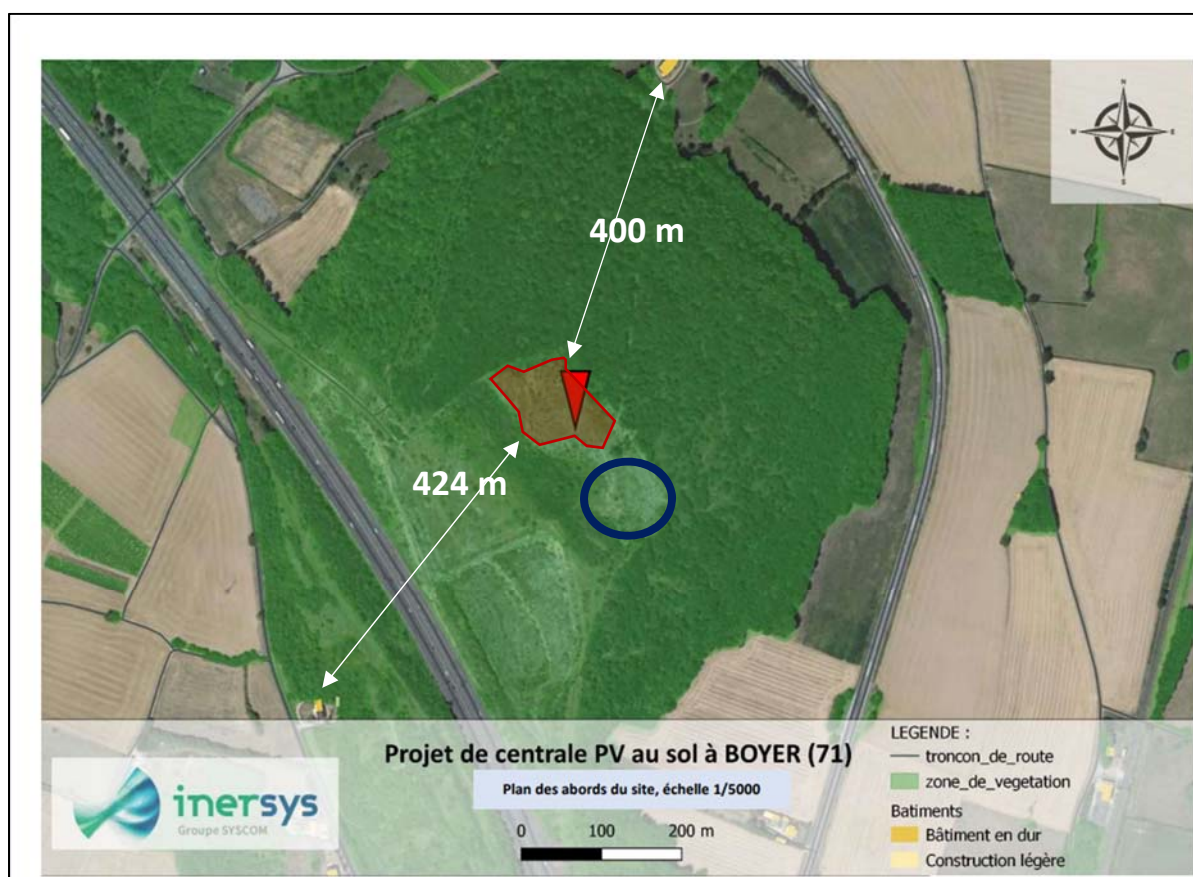
- **Les premières habitations sont situées à quelques mètres de votre projet, avez-vous envisagé des mesures afin de limiter l'impact visuel de votre projet sur ces habitations ?**

Le projet est situé sur un espace caillouteux au centre d'un bois, il est donc entièrement entouré d'arbres, sans en couper aucun. Aucune habitation n'est située dans le bois Mouron. Les quelques habitations dans les 500 m du projet sont éloignées de plus de 350 m de la clôture du projet et n'ont aucun visuel sur le projet (voir la figure « plan des abords » annotée ci-dessous), du fait de cette distance et des très nombreux arbres laissés en place. C'est notamment cette visibilité inexistante qui a motivé le projet.

La zone caillouteuse légèrement visible depuis Tournus a été évitée (rond bleu dans la figure ci-dessous), le projet se concentre sur une partie non visible ou très peu visible.

L'impact sur le visuel des habitations est donc globalement inexistant.

Projet photovoltaïque à BOYER (71)



Localisation du projet



Zone clôturée du projet



Rond bleu : zone exploitable (caillouteuse) légèrement visible depuis Tournus et **volontairement non incluse** dans le projet afin d'éviter tout impact sur le paysage depuis Tournus.



